



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 22 mai 2026

Souveraineté technologique : la France investit 1 milliard d'euros supplémentaire dans la stratégie nationale quantique

À l'occasion du Forum européen sur les technologies électronique et quantique organisé au Très Grand Centre de Calcul du CEA (Bruyères-le-Châtel), le Gouvernement annonce la mise à jour de la stratégie nationale quantique, assortie d'un nouvel engagement de 1 milliard d'euros via le plan France 2030 sur la période 2026-2030, pour accélérer vers l'ordinateur quantique universel souverain et bâtir une filière quantique européenne de rang mondial.

Les technologies quantiques constituent une rupture technologique majeure et un enjeu de souveraineté de premier plan. Calcul, capteurs et communications quantiques bouleverseront la chimie, la santé, l'énergie, la défense, les télécommunications et la cybersécurité. La capacité des ordinateurs quantiques pourrait notamment fragiliser certains systèmes de chiffrement aujourd'hui largement utilisés pour sécuriser nos communications (messagerie, navigation Internet, paiements...). À l'instar des États-Unis et de la Chine, qui mobilisent désormais des milliards de dollars pour leurs champions nationaux, la France poursuit un programme ambitieux à l'échelle européenne, garant d'un espace de souveraineté et d'un marché futur.

Lancée en 2021 et dotée de plus de 1 milliard d'euros de financement public pour un engagement global public-privé de 1,8 milliard d'euros, la stratégie nationale quantique a hissé la France parmi les pays phares du secteur. Cinq ans plus tard, le bilan est remarquable : trois ordinateurs quantiques au Très Grand Centre de Calcul du CEA (Ruby de Pasqal à 100 qubits atomes neutres, Lucy de Quandela - le plus puissant calculateur photonique d'Europe -, et Kity d'Alice & Bob à l'horizon 2027), une formation considérablement renforcée (+40% de masters et +25% de doctorats dédiés), une recherche d'excellence (67 projets européens, 10 bourses ERC, plus de 600 publications) et plus d'une dizaine de pépites mondialement reconnues : Alice & Bob, C12, Pasqal, Quandela et Quobly - réunies au sein du programme PROQCIMA opéré par le ministère des Armées et des Anciens combattants – ou encore Welinq, Qubit Pharmaceuticals...

Dans ce contexte, le Gouvernement engage 1 milliard d'euros supplémentaire via le plan France 2030 sur la période 2026-2030, portant l'enveloppe publique à 1,7 milliard d'euros et l'engagement global public-privé à plus de 3 milliards d'euros à horizon 2030. Ce nouvel investissement se structure autour de cinq axes stratégiques : doper la recherche et développement matérielle, développer le logiciel intermédiaire et les logiciels quantiques, soutenir la recherche fondamentale et appliquée sur le calcul, développer les capteurs et les communications quantiques, renforcer la formation et l'attractivité internationale des talents, et porter une ambition européenne partagée.

Au cœur de ce dispositif, le programme phare **PROQCIMA** voit son ambition et son budget considérablement renforcés : **le niveau de financement des marchés de défense et de sécurité pour les deux prochaines phases (2026-2030) est en effet doublé et l'objectif technologique relevé à 1 024 qubits logiques dès 2032, contre 128 initialement prévus.** Le levier de la commande publique, ainsi que l'accompagnement en fonds propres, seront pleinement mobilisés pour accélérer l'industrialisation d'un ordinateur quantique souverain et déclencher l'entraînement des investisseurs privés.

Cette nouvelle phase s'inscrit pleinement dans l'ambition européenne : la France portera dans le cadre du futur *Quantum Act* (2027) une commande publique mutualisée et massive d'ordinateurs quantiques, des feuilles de route technologiques alignées et le déploiement de lignes pilotes de puces quantiques annoncé par la *Quantum European Strategy*, afin de faire émerger des champions européens, garantir la souveraineté technologique de l'Union et bâtir une filière 100% européenne, libre des contraintes d'export des pays tiers.

Contacts presse

- Ministère des Armées et des Anciens combattants : media@dicod.fr
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace : presse-mesr@recherche.gouv.fr

- Ministère de l'Intelligence artificielle et du Numérique : presse@cabinets.numerique.gouv.fr
- Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58 – presse.sgpi@pm.gouv.fr

À PROPOS DE FRANCE 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

En savoir plus : france2030.gouv.fr